

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ADAPTÉ DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

L'association L'Escale propose un accompagnement social spécifique adapté aux femmes victimes de violences, hébergées sur un collectif, en appartement, ou directement à leur logement.

HÉBERGEMENT D'URGENCE

L'hébergement d'urgence situé à La Rochelle a une capacité d'accueil de 20 places dont 10 exclusivement réservées aux femmes victimes de violences, avec ou sans enfants.

- ◆ Hébergement en chambre individuelle
- ◆ Accès cuisine et salle à manger
- ◆ 1^{er} et 2^{ème} étage sans ascenseur
- ◆ Animaux non admis
- ◆ Accompagnement social de proximité
- ◆ Accueil par des professionnels 24h/24H 7j/7
- ◆ Site sécurisé
- ◆ Gratuit.

APPARTEMENT EN COLOCATION

Trois appartements sont réservés aux femmes victimes de violences avec ou sans enfants. Ils permettent d'accueillir 6 ménages, en colocation.

- ◆ Accompagnement social de proximité.
- ◆ Visites à domicile par le référent social, et l'animatrice sociale.
- ◆ Animaux non admis.
- ◆ Participation financière en fonction des ressources.

CHEZ ELLES EN LOGEMENT

L'équipe a élargi son champ d'intervention au domicile des femmes victimes de violences sur les agglomérations de La Rochelle et de Rochefort : 10 accompagnements spécifiques hors les murs à la demande des professionnels du secteur médico-social (AS de secteur, travailleurs sociaux HHJ CLLAJ IML, LEU, intervenantes sociales des commissariats, CIDFF, AS logements HLM, Habitat et Humanisme ...).

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

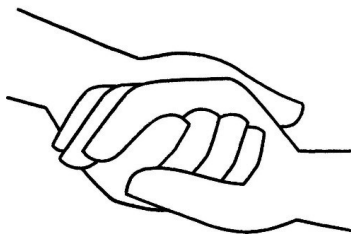
L'association L'Escale est engagée dans l'accueil et l'accompagnement des femmes victimes de violences depuis 1995. Une équipe pluridisciplinaire formée et expérimentée propose un accompagnement social adapté de proximité sur des problématiques liées aux violences conjugales et intra-familiales. Elle se compose de trois référentes sociales, une animatrice, 3 agents d'accueil, des surveillantes de nuit, une coordinatrice et une cheffe de service.

C'est un accompagnement global adapté à l'urgence de la situation (dépôt de plainte, accompagnement vers le soin, mise en protection de la famille, demandes administratives et en justice...) et un travail sur le quotidien (vivre en sécurité, prendre soin de soi...). Cet accompagnement s'appuie sur un travail en réseau développé sur le territoire rochelais.

L'ORIENTATION

L'orientation vers l'hébergement d'urgence collectif (20 places) peut se faire 24h/24 via le 115, l'hôpital et la gendarmerie.

- ◆ Pour une orientation préparée en semaine, les professionnels de santé ou du secteur social peuvent contacter la **référente sociale** du lundi au vendredi.
- ◆ Pour toute demande d'Accompagnement En logement à La Rochelle et à Rochefort, contacter **la coordinatrice**.



CONTACTS UTILES :

Coordinatrice : 06.19.73.18.93

Référente sociale : 07.64.62.79.18